

Votre certificat de prévoyance est en ligne

Swiss Life souhaite rendre la prévoyance personnelle plus accessible.

Dorénavant, nous ne vous ferons plus parvenir votre certificat de prévoyance en format papier, mais nous mettrons ces données à votre disposition sur le portail de prévoyance et finance Swiss Life myWorld. Après une inscription unique, vous aurez accès à tout moment à vos données. Vous pourrez consulter, simuler et optimiser votre situation de prévoyance à l'aide de nombreux outils et calculateurs. Inscrivez-vous maintenant à Swiss Life myWorld.

myworld.ch/certificat >>>

Les trois applications les plus appréciées sur myWorld:



Comment suis-je assuré(e)?

Obtenez un aperçu complet de votre situation de prévoyance et voyez quelles sont vos lacunes et où réside votre potentiel d'optimisation.



Rachat dans le deuxième pilier

Découvrez l'impact d'un rachat facultatif sur votre prestation de prévoyance et calculez votre avantage fiscal.



Versement anticipé pour acheter un logement

Vous rêvez d'acquérir un logement? Calculez l'effet d'un versement anticipé à partir du deuxième pilier et accédez au logement de vos rêves.

A quoi sert le certificat de prévoyance?

Le certificat de prévoyance vous informe sur les prestations de la prévoyance professionnelle pour vous protéger des risques de la vie. Ces prestations de prévoyance peuvent changer en fonction des tournants dans votre vie. Le certificat de prévoyance vous renseigne toujours sur les prestations actuelles en matière de prévoyance et représente une source d'informations. Aucune autorité nationale ne l'exige expressément.

Vous utilisez déjà myWorld?

Une fois connecté(e), vous trouverez votre certificat de prévoyance dans votre portefeuille à la rubrique Prévoyance.

Vous avez des questions?

Nous sommes à votre disposition. Vous pouvez nous joindre au 0800 663 100 (appel gratuit) ou à l'adresse myworld@swisslife.ch.

Vous souhaitez commander votre certificat de prévoyance sous forme imprimée? Sur myworld.ch/certificat, vous pouvez demander l'envoi de votre certificat de prévoyance par la poste.